

Agent de prévention et de sécurité événementiel (APSE)

Autre titre inscrit sur demande au RNCP
(niveau 3)

Niveau de qualification : 3 - Savoirs couvrant des faits,
principes, concepts généraux

Niveau CAP, BEP

[Code Certif Info N°89455]



Avertissement : cette fiche est en état archivé

Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

L'agent de prévention et de sécurité événementiel est un équipier, rattaché à un chef d'équipe, lui-même rattaché à un responsable de site. Il travaille en fonction de consigne sur le poste dans ce cas il est en autonomie. Son rôle est essentiel dans le cadre de prévention des risques, d'acte de malveillance.

Il travaille en général dans une entreprise de surveillance et de gardiennage, des activités issues de la loi du 12 juillet 1983 et du code de sécurité intérieure livre VI. Pour un prestataire de sécurité privée, spécialisé ou pas dans les domaines de l'évènement exemple : un club sportif, une association, dans le milieu du spectacle récréatif ou culturel.

Le métier répond à d'autre secteur grâce à la carte donnant l'aptitude professionnelle « surveillance humaine » : il permet de répondre aussi à l'obligation des activités récréatives dans les discothèques et pour le fonctionnement d'activité d'animation, du contrôle des entrées et sorties des clients, et une assistance générale à la clientèle.

Dans son métier il intègre les compétences liées aux activités de l'organisation et du service de sécurité pour le bon déroulement des manifestations sportives, culturelles ou récréatives. Il est compétent sur les postes de stadier et d'agent palpeur.

Cela lui confère une polyvalence dans la filière et par conséquent un retour à l'emploi facilitant.

Objectif

Les capacités attestées sont :

- Prévenir Surveiller,
- Filtrer - palpation - accueillir,
- Secourir les personnes-participer à l'évacuation,
- Équipier de première intervention (incendie),
- Effectuer une palpation de sécurité,
- Communiquer-gérer un conflit-alerter.

Poursuite et débouchés

Débouchés

Secteurs d'activité :

- Évènementiel : manifestations sportives, grands événements
- Personnels liés à la réglementation en interne , type discothèque

Métiers visés :

- Le titulaire de la certification d'agent de prévention en évènementiel peut exercer dans le domaine de la sécurité privée événementielle : encadrement de manifestations sportives, culturelles, associatives et récréatives.

Autres informations

RNCP

Inscrit sur demande Fiche n° 26148

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/26148>

Certificateur

Centre canin de Cast

Valideur

Centre canin de Cast

Pour en savoir plus

<https://www.formation-securite-cynophile.com/agent-de-prevention-et-de-securite-evenementiel-apse/>

Ce titre remplace

Agent prévention en événementiel (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-73639.html>)

Ce titre est remplacé par

Agent de prévention et de sécurité (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-108445.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
Information non communiquée	Information non communiquée

Domaine(s) de formation

42854 : Défense prévention sécurité

Lien(s) vers les métiers (ROME)

K2503 : Sécurité et surveillance privées

Groupes formation emploi (GFE)

T : Environnement, nettoyage, sécurité

Domaine de spécialité (NSF)

344 : Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Textes officiels

[Arrêté du 26/05/2016](#)

Publication : 07/06/2016

Descriptif : Arrêté du 26 mai 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles

Code NOR : ETSD1611834A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ETSD1611834A>

Création : Oui

[Ordonnance du 25/03/2020](#)

Publication : 26/03/2020

Descriptif : Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période

Code NOR : JUSX2008186R

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=JUSX2008186R>

[Ordonnance du 13/05/2020](#)

Publication : 14/05/2020

Descriptif : Ordonnance n° 2020-560 du 13 mai 2020 fixant les délais applicables à diverses procédures pendant la période d'urgence sanitaire

Code NOR : CPAX2011459R

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=CPAX2011459R>

Informations mises à jour le 30/09/2020 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-89455.html>